

Les Trophées des Nounous récompensent quatre assistantes maternelles d'exception

En France, on dénombre pas moins de 300 000 assistantes maternelles, les fameuses nounous ! Avec l'expansion des systèmes de garde alternatifs comme les crèches, cette solution humaine et personnelle reste la préférée des français.

Initiés par CFTC Santé Sociaux, les trophées ont été décernés samedi 23 novembre suite à la journée nationale des assistantes maternelles.

Paris, le 25 novembre 2019 – Faisant écho à la journée nationale des Assistantes Maternelles, CFTC Santé Sociaux, la fédération des métiers de la santé et des services à la personne, a remis les Trophées des Nounous. Pour cette 4e édition, le jury a reçu 350 dossiers, envoyés par les mamans, gardant ainsi souvent la surprise auprès de leur employée.

Quatre catégories d'assistantes maternelles ont eu la satisfaction d'être récompensées :

- Trophée Particulier Employeur : Solène Laffargue, résidant à La Rochelle (17)

Depuis huit mois, Solène Laffargue est l'assistante maternelle de Mathilde (6 ans) et Zoé (9 ans). Cette jeune femme de 28 ans est professeur d'histoire de formation. Mathilde est atteinte de diabète. Solène a appris attentivement les gestes fondamentaux permettant de garder en main la situation face au diabète de Mathilde. Rappelons que si ces gestes ne sont pas correctement effectués, l'issue peut être fatale. Elle effectue régulièrement les mesures pour connaître en permanence l'état de cette jeune fille.

Ajoutons à cela que Marie, la mère de ces deux filles, est chef d'entreprise et qu'elle a des horaires parfois très compliqués (tous les jeudis, elle commence à 6h du matin). Solène est parfaitement adaptable.

Marie a souligné à quel point elle a pu continuer son activité car Solène a su gagner sa confiance en s'adaptant à toutes les situations.

Entre ces personnes, il s'agit bien plus qu'une simple collaboration. C'est devenu une histoire de famille.

- Trophée Associations / Entreprises : Maison d'Assistantes Maternelle O Sucre d'Orge, situé à Quinssaines (proche Montluçon 03)

Cette Maison d'Assistantes Maternelle (MAM) est une affaire d'équipe. En effet, outre les 4 assistantes maternelles qui se sont unies pour lancer cet établissement, le maire de Quinssaines (à quelques kilomètres de Montluçon) s'est associé à ce projet. La mairie (aidée par des subventions) prend en charge l'intégralité reconstruction d'un vieux bâtiment qui deviendra cette MAM.

Dès le départ, tout a été pensé et voulu pour accueillir les enfants en situation de handicap. Les assistantes maternelles se sont formées (langage signé, méthode Montessori...) et souhaitent continuer ces formations afin d'être certaines d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap. Elles ont l'humilité de souligner qu'elles ne savent pas tout. Elles ont la crainte de

ne pas être toujours parfaites pour s'occuper de ces enfants en situation de handicap mais ont une telle énergie positive que la conclusion ne peut être que parfaite.

- **Trophée Handicap** : Sandrine Menninger, résidant à Guinglange (région de Metz 57)

Sandrine exerce dans la MAM d'un petit village situé à plusieurs kilomètres de Metz. Elle accueille un petit garçon de 4 ans, Tom, souffrant d'une maladie génétique rare. Tom a d'importants retards psychomoteurs et de langage.

Sandrine a pris le temps de faire progresser Tom dans son quotidien et des résultats remarquables ont été constatés dans différents domaines (la marche, l'alimentation, dans la psychomotricité, le langage...). Tom s'est épanoui et a pris confiance en lui.

Tom est scolarisé mais malheureusement l'absence régulière d'AVS ne lui permet pas d'être assidu à l'école. Sandrine a bloqué une place à 100% pour y faire face (elle perd donc de l'argent puisqu'elle aurait pu prendre un autre enfant).

L'émotionnel est au rendez-vous avec ce dossier qui va au-delà de la simple garde d'enfant. Il s'agit bel et bien d'une situation humaine. Sandrine occupe une place fondamentale dans la vie de ce petit Tom.

- Trophée Coup de cœur du jury : Micro-crèche de Fleury-Merogis (91)

La Caisse d'Allocation Familiale, le service pénitentiaire d'insertion et de probation, le département de l'Essonne et la Ville de Fleury-Merogis, à travers son Centre Communal d'Action Sociale, se sont unis pour créer une micro-crèche au sein de la Prison de Fleury-Merogis.

Ainsi, les mères détenues peuvent garder leurs nourrissons avec elles. Chaque chambre est spécifiquement pensée pour que les mères et leurs enfants soient en parfaite harmonie.

Le personnel (3 auxiliaires de puériculture et 1 éducatrice de jeunes enfants) encadre cette micro-crèche afin d'assurer le meilleur développement des enfants. Cette action originale a été fortement médiatisée et nous espérons que cela générera d'autres micro-crèches en milieu carcéral.



Chaque lauréat a reçu un trophée et une carte cadeau multi-enseignes de 250 euros.

« Avec ces Trophées, nous avons l'ambition de mettre en lumière une profession qui est trop peu valorisée et souffre d'un grand manque de reconnaissance, alors que les assistantes maternelles s'occupent de ce que notre société a de plus précieux, » déclare Patrick Mercier, Président de la CFTC Santé Sociaux. « Ces nounous sont des personnes exemplaires, dont nous espérons que le profil inspirera des vocations au sein du grand public ».

La cérémonie s'est clôturée par le spectacle de Jérémy Charvet, jeune auteur, compositeur, interprète (The Voice 4, Le Soldat Rose) et comédien (Camping Paradis, Le Bureau des légendes). Cet Annécien, personnage principal du conte musical "Le Soldat Rose", a partagé son énergie explosive, aux grands comme aux petits!

